

25/05/2007

Des pistes de diversification dans l'immobilier

« Après la crise immobilière des années 90, la pierre et l'assurance vie ne faisaient plus bon ménage. (...) Aujourd'hui encore, Axa ou les AGF excluent la pierre de leur offre. Mais d'autres sociétés s'ouvrent à l'immobilier et offrent ainsi des pistes de diversification supplémentaire. Dans leur grande majorité, les nouveaux intervenants ont choisi la voie des SCPI (sociétés civiles de placements immobiliers) classiques, celles qui sont diffusées par les grands réseaux et qui ont rapporté l'an dernier autour de 12% à 13%. C'est le contrat Panthéa, de Nortia (un grossiste pour les conseillers en gestion de patrimoine), qui s'impose ici par son choix ; il renferme 10 de ces SCPI, parmi lesquelles des incontournables comme Actipierre 3 (murs de boutiques), Selectinvest I (bureaux) ou Pierre 48 (habitation). (...)